

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 10 septembre 2019

Challenge Mobilité Nouvelle-Aquitaine : au travail, j'y vais autrement!

Organisée par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine et le Club de la Mobilité*, la 9^{ème} édition du Challenge de la Mobilité se déroulera du **16 au 22 septembre 2019**. Nouveauté 2019 : il se déroulera concomitamment dans les Pays de la Loire.

Le principe est simple : les entreprises, les administrations ou encore les associations incitent leurs collaborateurs à utiliser des alternatives à la voiture individuelle (autosolisme). Covoiturage, transports en commun, vélo, marche, roller ou trottinette et même télétravail : tout est permis ! Les participants enregistrent leur trajet, un cumul est effectué et les entreprises les plus mobilisées sont récompensées.

Les chiffres clés du Challenge de la Mobilité en Nouvelle-Aquitaine (édition 2018)

- 18 agglomérations engagées
- 465 établissements inscrits
- 11 000 participants
- Un taux de fidélisation de 70% (participants d'une année sur l'autre)
- Plus de 500 000 kilomètres alternatifs (parcourus autrement qu'en automobile individuelle).
- 16 tonnes de CO₂ équivalent évitées grâce au report modal

Pourquoi un Challenge de la Mobilité ?

- Parce que 78% des actifs en emploi en province utilisent leur véhicule comme mode de transport principal pour leur déplacement domicile-travail, avec un taux d'autosolisme frôlant les 100% puisque chaque véhicule transporte en moyenne 1,03 personnes sur ce type de trajets
- Parce que les enjeux de pollution et de santé sont importants. En France, il est estimé que l'exposition aux seules particules fines (PM_{2,5}) est à l'origine de 48 000 décès prématurés chaque année. Avec 56% des émissions nationales en 2015, le transport routier est le principal émetteur de NOx, précurseur des particules fines
- Parce que des alternatives existent
- Parce que le coût de déplacement en véhicule seul est très élevé (le coût d'usage d'un véhicule est en moyenne de 6000 € par an) et que le risque routier est réel (en 2016, les seuls déplacements domicile-travail ont été impliqués dans 89 000 accidents et 250 décès).

*co-animé par l'ADEME, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde et Bordeaux Métropole, le Club de la Mobilité a été lancé en septembre 2010 pour permettre l'échange, la capitalisation et la mise en contact des entreprises qui ont, ou souhaitent mettre en place, un plan de mobilité.

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr
Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMENouvelleAquitaine

Nouveauté 2019 : tester le speed dating covoiturage

Peur du non-retour, l'éventualité de partager son trajet avec un inconnu, difficultés de concilier contraintes horaires liées au poste et à sa situation personnelle ? Pour lever ces freins, « le speed dating covoiturage » met en relation des salariés habitant dans un secteur restreint et qui pourraient potentiellement covoiturer plus ou moins régulièrement.

Concrètement, l'entreprise organise une rencontre sur un créneau adapté en fonction du nombre de participant, trouve un animateur et communique en amont. Elle peut aussi multiplier les rencontres et/ou les lieux, en fonction de secteurs géographiques de résidence définis au préalable. Il convient ensuite de donner un temps défini pour que chacun puisse exposer ses contraintes professionnelles ou personnelles et puisse trouver le ou les covoitureurs idéaux.

« Avec la mobilisation de tous, notre objectif est clair : faire mieux que l'édition 2018 qui avait déjà atteint un niveau record avec plus de 460 établissements engagés, 11 000 salariés participants et 16 tonnes de CO₂ évitées grâce au report modal. »

Alain Besançon, coordinateur du pôle Territoires durables et activités transversales à la direction régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ADEME



Rappel du calendrier

- ❖ **Du 16 au 22 septembre 2019** : 9^{ème} édition du Challenge de la Mobilité en Nouvelle-Aquitaine
- ❖ **Octobre 2019** : remise des prix sur chaque territoire

Spécial Presse

Suivez les informations et actualités du Challenge de la Mobilité grâce aux réseaux sociaux :

- <https://www.facebook.com/ChallengedelaMobilite/>
- <https://www.facebook.com/ADEME.NouvelleAquitaine/>

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr
Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnouvelleaquitaine